

La Sécurité Routière dans l'Aisne

Tableau de bord mensuel

Octobre 2019

Données de l'observatoire départemental

	2019	2018	Variation 2018/2019	Aisne	National
Accidents	15	32	-17	-53,1%	-7,4%
Tués	2	4	-2	-50,0%	-8,0%
Blessés	15	41	-26	-63,4%	-4,1%

	Aisne	France
Indice de gravité	13,33	4,95

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%
Refus de priorité	4	26,6
Indéterminée	3	20,0
Vitesse	3	20,0

	Accidents Mortels	%
Malaise	1	50,0
Indéterminée	1	50,0

Analyse du mois :

Le département fait le constat de 2 accidents mortels ce mois- ci :

- Le 3 octobre à 16:05 : Le motard seul en cause, dévie lentement vers le rail de sécurité. (malaise- le conducteur de la moto : 58 ans décédé).
- Le 12 octobre à 14h56 : Le motard vient percuter l'arrière de la remorque d'un tracteur. (Indéterminée - le conducteur de la moto : 32 ans décédé).

Focus sur les causes d'accidentalité dans le département pour le mois d'octobre :

- **Le refus de priorité représente** : 4 accidents corporels
- bilan : **5** blessés.

LES LOCALISATIONS

Accidents corporels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	1	
RN	1	0
RD	9	3
VC	0	1

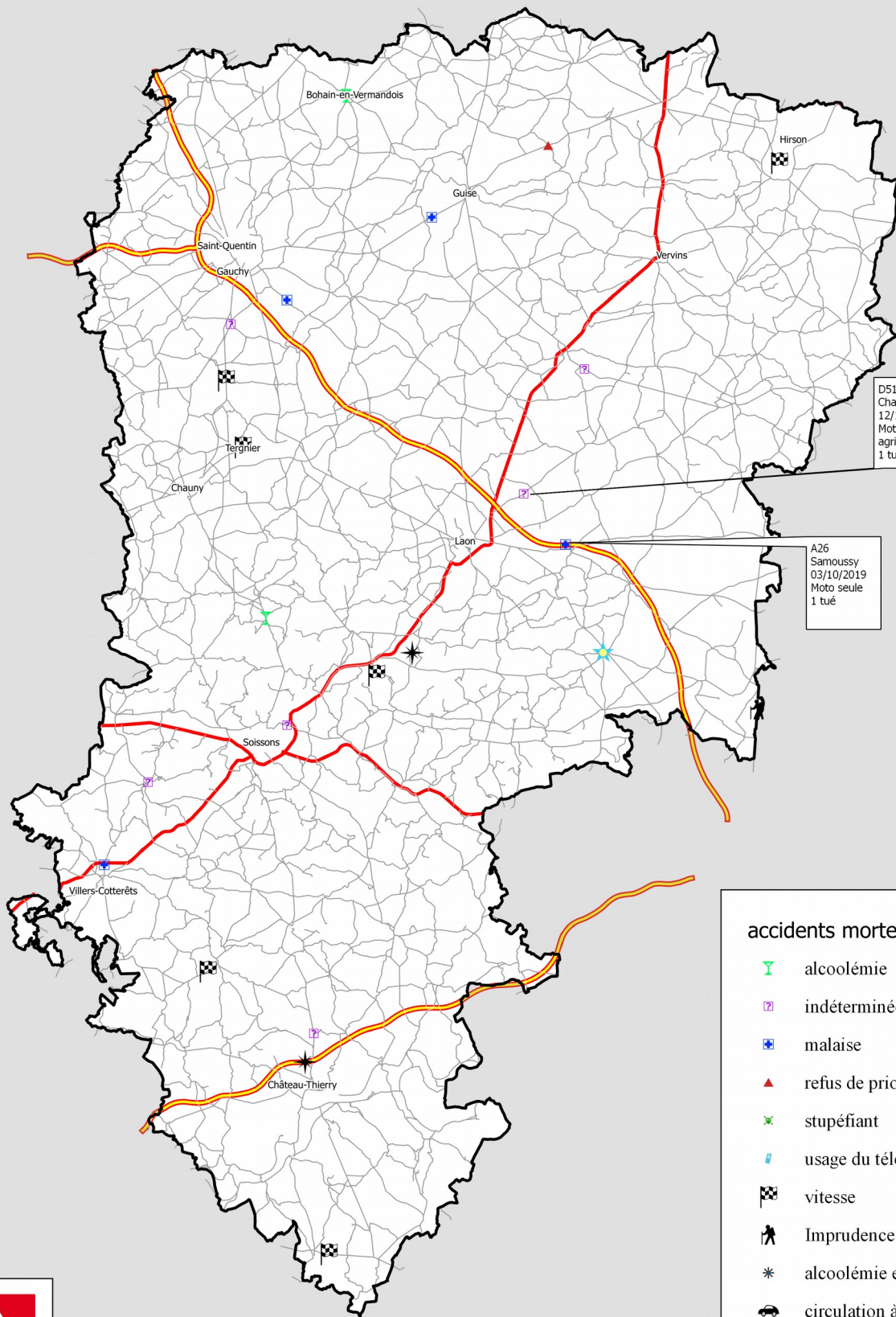
Accidents mortels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	1	
RN	0	0
RD	1	0
VC	0	0

Validation des chiffres du mois précédent : 10 accidents corporels, 1 tué et 16 Blessés dont 7 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

ACCIDENTS MORTELS DANS L' AISNE

en 2019



D51
Chambry
12/10/2019
Moto/engin
agricole
1 tué

A26
Samoussy
03/10/2019
Moto seule
1 tué

accidents mortels

- alcoolémie
- indéterminée
- malaise
- refus de priorité
- stupéfiant
- usage du téléphone
- vitesse
- Imprudence
- alcoolémie et stupéfiant
- circulation à gauche
- manœuvre dangereuse
- éblouissement



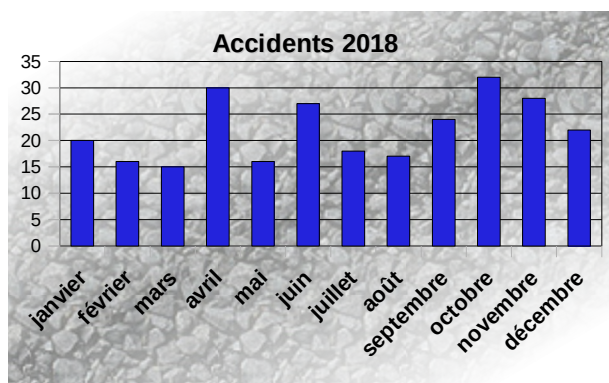
Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
Source : Service SRTER
Cartographie : SUT/CT - PL
© BDCarto-IGN
Date : 28/02/19



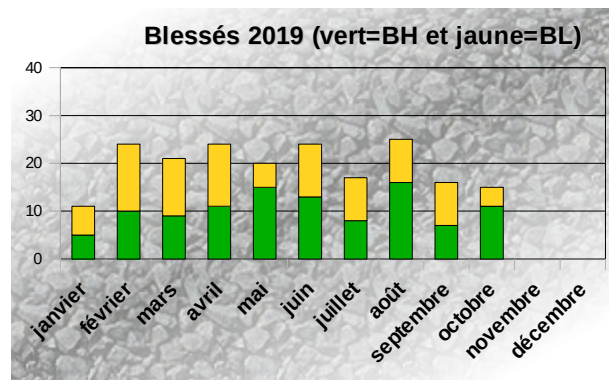
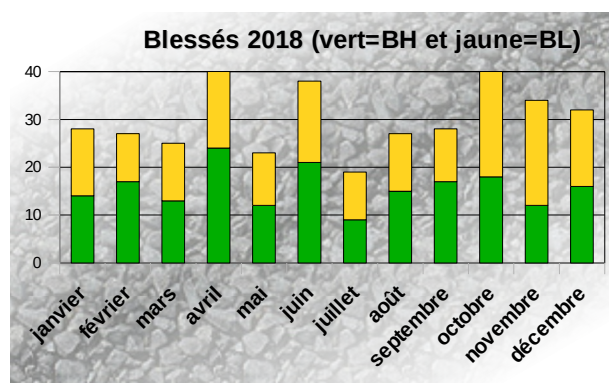
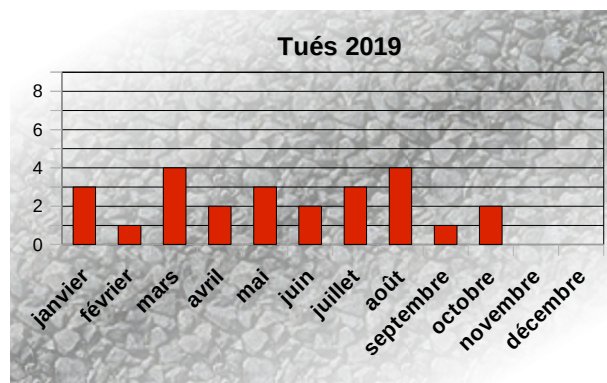
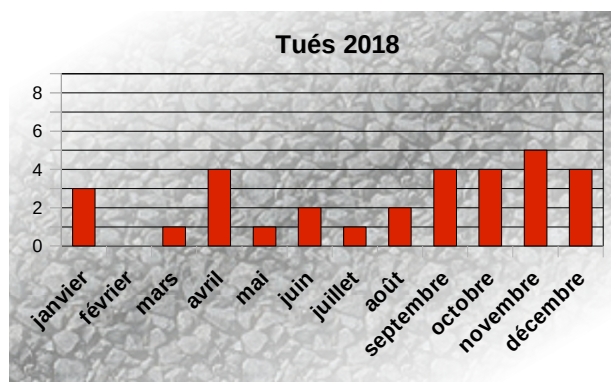
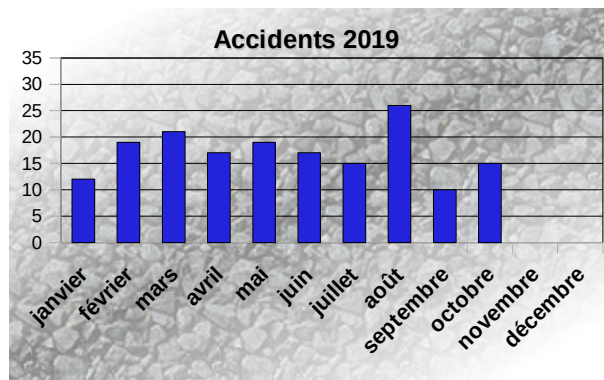
Bilan depuis le début de l'année

	2019	2018	Variation 2018/2019	Aisne	National
Accidents	169	215	-46	-21,4%	-0,1%
Tués	25	22	+3	+13,6%	0,0%
Blessés	196	303	-107	-35,3%	+0,5%

Bilans mensuels 2018



Bilans mensuels 2019



Bilan de Janvier 2019 à Octobre 2019

Bilan: 169 Accidents corporels (dont 23 mortels) - 25 Tués - 196 Blessés

Indice de gravité = 14,7 (France= 5,78)

Principales causes des accidents corporels

Vitesse	Refus de priorité	Imprudence
40 soit 23,7%	34 soit 20 %	33 soit 19,5 %

Principales causes des accidents mortels

Vitesse	Indéterminée	Malaise
7 soit 30,43 % bilan : 8 tués	4 soit 17,39 % bilan : 5 tués	4 soit 17,39 % bilan : 4 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	11	11	
Routes nationales	15	14	1
Routes départementales	95	69	26
Voiries communales	48	8	40

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	2	2	
Routes nationales	0	0	0
Routes départementales	19	14	5
Voiries communales	2	1	1

	Hors agglomération	En agglomération
Accidents corporels	102	67
Accidents mortels	19	6

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	2 roues (vélos / cyclos)	Piétons	Motos	Poids-lourds	Tracteurs	Transports en commun	Autre
Accidents corporels	238	12	14	75	14	5	0	1
Accidents mortels	32	4	1	9	3	1	0	0

Principales collisions dans les accidents corporels

VL contre VL	VL seul	VL contre 2 Roues
34 soit 20,1%	29 soit 17,2%	29 soit 17,2%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL contre VL	VL seul	VL contre 2 roues
4 soit 17,4% Bilan: 5 tués	4 soit 17,4% Bilan: 4 tués	3 soit 13% Bilan: 3 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels ?

Août 2019	Mars 2019	Mai 2019
26 soit 15,4%	21 soit 12,4%	19 soit 11,2%

Les mois les plus mortels: Mars et Août 2019 avec 4 tués/mois.

Samedi	Vendredi	Jeudi
33 soit 19,5%	28 soit 16,6%	27 soit 16%

Le jour le plus meurtrier est le samedi (7 tués)

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Le jeudi, le vendredi et le samedi sont les jours où se produisent le plus les accidents corporels.

La tranche horaire pour :

Le jeudi : de 16h à 20h,

Le vendredi : de 8h à 12h,

Le samedi : après l'heure du midi jusqu'à l'aube.

Pour les accidents mortels, la tranche horaire accidentogène : de 16h à 20h pendant la semaine. La journée du samedi sans tranche horaire spécifique reste la journée la plus meurtrière.

Ce tableau de bord est réalisé par l'observatoire de la sécurité routière de l'Aisne

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale
www.aisne.com

Site des services de l'État dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle
www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière
Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique

État-Major

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Correspondant Départemental Sécurité
<http://dsden02.ac-amiens.fr/>

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

*Retrouvez de nombreuses informations
et les dernières campagnes de la Sécurité Routière
sur internet : www.securiteroutiere.gouv.fr*